

MAIRIE DE LA BOUILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 juillet 2008 à 18h30

PRESENTS : M. TEMPERTON, Maire – M. DUQUESNE, 1^{er} adjoint – Mme PESLE, 2^{ème} adjoint – M. THOMAS, 3^{ème} adjoint – Mme LE BRETON – THOMAS MALEVILLE - Mlle COUSIN – Messieurs GILLES – LHUISSIER – HEURTEVENT – MENG – PIEDELEU

PROCURATIONS : Mme De Araujo à Mme Pesle et M.Baril à M. Duquesne

ABSENTE : Mlle LE STUM

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LE BRETON Sandrine

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 15 mai 2008 est approuvé à l'unanimité.

I - DESAFFECTATION DU BÂTIMENT ROUTE DE MOULINEAUX

Le bâtiment route de Moulineaux était jusqu'à janvier 2006 occupé par une classe de l'école. L'école « Le Petit Prince » a été regroupé dans des locaux rue du Port spécialement construits et aménagés à cet effet. Les locaux route de Moulineaux sont donc définitivement libérés. Ce local insalubre n'a plus d'utilité pour l'école et sera à terme voué à la démolition.

Un courrier pour avis a été adressé à Monsieur le Préfet de la Seine Maritime.

Compte-tenu des éléments qui précèdent, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (11 voix pour et une abstention) prononce la désaffectation des locaux route de Moulineaux.

II - INSCRIPTION DE LA COMMUNE AUX PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Madame Agnès Thomas Maleville récapitule le principe de référencement. Les avantages de cette inscription : parution sur les cartes routières Michelin, sur le guide touristique édité par Sélection du Reader's Digest, sur internet. Le village de La Bouille serait le 1^{er} en Seine Maritime à être inscrit.

L'inscription se fait sur 3 critères, notamment attesté d'une dimension rurale ou une population inférieure à 2000 habitants, posséder 2 sites ou monuments protégés (classés ou inscrits). Une expertise sur site et une décision de la commission qualité.

Il faut préparer une photo du village, une carte et une liste des restaurants.....pour figurer dans la parution.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de déposer un dossier d'inscription et charge Madame Agnès Thomas Maleville de suivre ce dossier.

III - INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Cf délibération du 15/05/2008

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la banque retenue pour cette ligne est le crédit agricole

- montant : 100 000€

- durée : 1 an

- taux de 4.11%. variable

- débloqué par tranche de 15000€.

La signature du dossier est prévue le jeudi 17 juillet.

IV - PROJET DE REMBOURSEMENT DE L'ÉPRUNT TVA DE 2005

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'emprunt TVA de 2005 arrivant à échéance au 15 décembre 2008 sera très certainement transformé en emprunt moyen ou long terme. Le dossier est actuellement à l'étude par la commission des finances. Compte-tenu de l'endettement important de la commune sur les 7 ans à venir et le manque de trésorerie, la commission s'interroge sur l'opportunité de réaliser l'emprunt soit sur la totalité, 150 000€ ou sur 120 000€ et de garder le produit de la vente route de Moulineaux afin de restaurer la trésorerie. La commission des finances proposera au conseil municipal la solution la plus avantageuse. Décision au prochain conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires auprès des organismes de crédits.

V - INFORMATION SUR LE PROJET DE TRANSFORMER LA CAR EN COMMUNAUTE URBAINE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet du Président de l'Agglo de transformer la communauté d'agglomération en communauté urbaine.

La communauté urbaine a les mêmes caractéristiques que la communauté d'agglo, mais avec quelques différences : un minimum de 500 000 habitants - est à l'étude le rapprochement avec des communautés voisines (Elbeuf, Barentin, Duclair) l'ensemble de la future communauté urbaine doit être homogène (les communes doivent être reliées entre elles etc...)

Monsieur Fabius, Président de la communauté d'Agglo souhaiterait cette mise en place pour le 1^{er} janvier 2009, mais compte-tenu des délais, probablement pas avant le 1^{er} juin 2009, voir 1^{er} janvier 2010.

L'avantage serait une augmentation substantielle des subventions.

Une réunion publique se tiendra au Val De La Haye le 1^{er} septembre 2008 à 20h30.

Le poids des petites communes s'en trouverait renforcer puisque majoritaire au sein de cette nouvelle communauté urbaine. Une question se pose : les subventions aux petites communes seraient-elles revalorisées ?

VI - CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE CHOMAGE DU CDG ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale s'est doté de nouvelles compétences notamment une mission de conseil et assistance en assurance chômage.

Cette convention permet au CDG d'apporter un conseil et d'assister la commune dans la constitution et l'instruction des dossiers de chômage.

La facturation des missions de conseil en assurance chômage a lieu à leur achèvement selon une tarification jointe en annexe.

La convention est conclue pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} août 2008.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

PRESTATION GESTION DE LA LISTE ELECTORALE : jusqu'à présent, la commune de La Bouille délègueait cette gestion au CDG. A compter d'aujourd'hui cette prestation ne peut plus être assurée par le CDG puisque la société de maintenance assurant la mise à jour du logiciel a été dissoute. Il faut donc que la commune se dote d'un logiciel « élection » avant la fin de l'année 2008.

Madame Pesle, prend en charge ce dossier et procède actuellement aux demandes de devis. La meilleure proposition sera retenue.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte ce qui précède.

VII - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE LA COMMISSION DES TRANSFERTS DECHARGES DE LA CAR

Madame PESLE est candidate.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité délègue Madame Pesle pour occuper ce poste.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Stages de remise à niveau CM1/CM2 pendant les vacances d'été : ce stage qui aura lieu du 25 au 29 août 2008 de 9h00 à 12h00 concerne 4 enfants – 3 CM1 et 1 cm2 et sera encadré par Mme Campa Béatrice qui s'est portée volontaire.

CLSH de La Bouille : Madame Guersent a annoncé qu'elle arrêta d'assurer ce poste pour cause de mutation de son mari. Il faudra trouver une solution pour les Bouillais.

Guide des communes portant des noms burlesques : adhésion 68€. Fiche signalétique du village et recettes gastronomiques locales. A réfléchir.

Création de pontons : des démarches ont-elles été entreprises dans ce sens ? pas pour l'instant. Se renseigner auprès de l'Agglo si cela est de sa compétence.

Dépliant touristique sur La Bouille : ces documents sont centralisés par la CAR.

Office de tourisme de Rouen a distribué un magazine lors de l'Armada avec 2 pages sur La Bouille

Jardinière déplacée entre le P'tit Bouillais et la Maison Blanche – il faut les fixer plus solidement.

Plan local de l'Habitat de l'Agglo : donne des subventions à l'habitat. A retenir si besoin.
L'objectif pour l'Agglo : 2900 logements neufs par an. Pour avoir une aide de l'Agglo, il faut présenter un projet qui améliore de 10% l'économie d'énergie par rapport à un projet « normal ».

Plans des travaux de Sécurisation du centre bourg à mettre dans le prochain bulletin municipal.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 20H00